AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Simon Strietmuller et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,149—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore Strietmuller, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
J. J. Dreyfous, avocat. Greffier.
25 jan—15 19 24

Succession de Joseph H. Fredericks

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,372—Division E—Attendu que Mme Louisa Hoffman, veuve de Joseph H. Fredericks, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph H. Fredericks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
25 jan—15 19 24

Succession de John Henry Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,363—Division D. Attendu que Frank Henry Schulte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John Henry Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
23 janv—13 17 22 Greffier

Succession de Pierre N. Canteron,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,095—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Edouard Rouzan, J. B. Cambeilh et Mme S. J. Canteron, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN,
23 janv—13 17 22 Greffier.

Succession du Dr Emmett Lee Viers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,340—Division A—Attendu que Joseph W. Frankenbush a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Emmett Lee Viers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
14 janv—14 18 23 Greffier.

Succession de Jane Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 54,736—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph M. Walter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN,
Robert Légier, avocat. Greffier.
25 jan—15 19 24

Succession de William Hillsman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 54,652—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Rouzan, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
23 janv—13 17 22 Greffier.

Succession de Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Baldwin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
14jan—14 18 23 Greffier.

Succession d'Amelia Carbo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 55,354—Division E—Attendu que George Stier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Amelia Carbo, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
J. J. Dreyfous, avocat, Greffier
21 jan—11 15 20

Mme L. F. Labauve vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,968—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. J. Zang syndic définitif des créanciers de Mme L. F. Labauve ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
13 jan 13 17 22 Greffier.

Jas. I. Rogers vs Francis J. Davidson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 17,548—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. B. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local 1301 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 21 janvier 1898, à m di précise de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une imprimerie un Mohair Parlor Suit, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
12 janv—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 328. Cour Civile de Distric, Division E.—John J. Baltz va ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, John J. Baltz, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing Jr, notaire public en son bureau, No 211 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant LUNDI, le 14ème jour de Janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'ire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1898.
Signé: GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
13 janv—13 28—fév 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Syndic — Vins, liqueurs, etc., belles installations pour café, comptoirs, tables, chaises, tableaux, verrerie, argenterie et autres, ensemble avec nombre d'autres articles de café—In Re John J. Baltz vs ses créanciers.

No 55,328 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—LUNDI, 31 janvier 1898, à 11 h.A. M., sur les lieux, No 424 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 19 janvier 1898, in re John J. Baltz vs ses créanciers, il sera vendu aux enchères publiques—

Le contenu entier du salon No 424 rue Commune.

Conditions—Comptant.
20 jan—20 23 29 à date

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX

JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1225 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

Seulement à un ilet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés, Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

Aug. Cabiro et al vs Gaston Cabiro et al.

No 55,199—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 1-98 et signé le 14 janvier 1898 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 382, borné par les rues Kerlerec, Columbus, St Claude et Marais, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 1225 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en un joli cottage avant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterworks, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borne par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 216 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 4 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant 60 du pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant en un angle droit vers la rue St Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté, galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente, pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située,

Nos 818 et 820 rue Royale,

entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, bornant au nord-est sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Guinod et au dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets d'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

LIBRAIRIE FRANÇAISE

IMPRIMERIE et CABINET

DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix broché 30 cents; relié 50 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente finale. Ni limite ni réserve.

Manteaux de cheminée, tapisserie, etc. Lundi, 24 janvier 1898, à 11 h.A.M. 546 rue Camp, encoignure Lafayette

No 55,087—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Ong-Hiller Co., Ltd., vs The Art Furniture and Decorating Co., Ltd.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, le LUNDI 24 janvier 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Camp et Lafayette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 13 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—

De jolis manteaux de cheminée en "Birds eye maple," en noyer, chêne, bois blanc émaillé, etc., aussi trois montures de cheminée fonte, un grand lot de toiles et de tapisseries à relief.

Conditions—Comptant.
14 jan—14 20 23

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1323-1325 rue Sud Robertson,

Rapportant $20 par mois.

Succession de George Ouder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 54,919—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge Divion C, de la susdite Cour, siégeant en place de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, une encanteur dûment licencié, nous procéderons à la vente à l'encan public, le

JEUDI, 10 février 1898, à 12 M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-après décrite:

Tout et en particulier la part, l'intérêt et la propriété montant aux dix-dix-huitièmes de feu George Ouder, dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé et trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonalie, Erato, Magnolia, anciennement Maunsell et St. Robertson, ci-devant Locust désigné par le No 3, d'après une copie d'un plan annexé à l'acte d'achat du dit décédent, passé pardevant W. J. Castell, anciennement notaire public en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant, d'après le dit plan: 32 pieds de face à la rue Sud Robertson, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépot de 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer l'acte de vente, pardevant James Simeon Esq., notaire public.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, Hypothèques, Placements. No 824 rue Commune.
8 jan—8 9—fev 6 7 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 2918 rue Chippewa.

Succession de Catherine Schmidt, ou Smith, veuve de Joseph Dies.

No 54,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

SOUS et en vertu d'un ordre daté le 28 décembre 1897, de l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite cour, nous procéderons de vente à l'encan—

Mardi, 1er février 1898, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune,

la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Sixième, Septième et St. Thomas. La dite portion de terre mesurant 20 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, rapportant $12 de loyer par mois.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, et déposer 20 pour cent avec nous au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
Bourse des Propriétés Foncières, Hypothèques et Placements, 824 rue Commune.
29 déc—29 30 31—jan 30 31—fev 1

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.

EN LIQUIDATION.

FABRIQUE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd., en liquidation, No 52,087, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Tout et séparément ces deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard (anciennement St George, Liberté, anciennement Green, et Delachaise, désigné comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze seize et dix-sept, dans l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, défunt voyer de ville, en date du 1er août 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit (128) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numéros onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard (anciennement St Georges) sur cent vingt (120) pieds de profondeur, le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard (anciennement St. George) et Delacnaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt-huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de côté la plus près de la rue Howard (anciennement St Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, lattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc. avec poulies, courroies, outils et ustensiles, matériel, modèles en main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles du bureau et installations sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

Voyez l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.

2 jan—2 9 16 23 30 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District.

Connu comme No 2515 rue Remparts, entre les rues Poète et Musique.

The Third District Building Association vs Lilian Hyde, femme d'Oscar Antoine

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,134—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St.Claude, Poète et Musique ledit ilet est désigné par le numéro municipal 369 et le dit lot par le numéro vingt et un, conformément à un plan déposé dans le bureau de F. DeArmas, ancien notaire en cette ville et mesure en mesure française trente trois pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
30 déc—30—jan 6 13 20 27—fév 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CRÉDIT.—

Léon Joubert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1889, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 11 septembre 1890; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là dix pieds sur une ligne oblique courant vers la rue Camp, de la trente-cinq pieds six pouces sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante six pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité de la trente neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le dit lot des lots Nos 1 et 2, et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.

Saisi dans le procès ci dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossés, dans Nouvelle-Orléans, le 20 juin 1897, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars (140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1896 (M. O. Bk. 569 folio 169).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat du plaignant.
23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Calhoun désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesurent chacun, en mesure américaine, trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croquis de John F. Brown, député voyer de la ville, daté le 18 mars 1884 et annexé à un acte passé par devant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat pour le plaignant.
17 déc—17 18 19 24 25 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'installations de buvette, Meubles, vins, liqueurs, etc.

J. J. Tanner vs S. H St-Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,226—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 janvier 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu et les installations etc., d'une buvette transportées en mon entrepôt, aussi, un lot de meubles, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Fenner, Henderson & Fenner, avocats du plaignant.
12 jan v—12 17 21 24

ILLINOIS CENTRAL — CENTRAL MISSISSIPPI VALLEY ROUTE — RAILROAD

La seule ligne à Louisville et Cincinnati Avec chaises à dossiers gratis.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un grand assortiment de meubles de bureau de prix et de valeur.

LIVRES DE LOI AINSI QU'UN COFFRE-FORT EN FER, ETC.

The Morris Building and Land Improvement Company Limited vs Sidney I. Heinemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,827.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 1er février 1898, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la chambre 318 et l'arrière chambre au 3me étage de la Bâtisse Hennen, à l'encoignure des rues Carondelet et Commune.

Le contenu du dit bureau consistant en un grand assortiment de meubles de bureau, livres de loi, bibliothèque, tapis, rugs etc., ainsi qu'un coffre fort en fer, le tout d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Edward Rightor, avocat pour les plaignants.
19 jan—19 20 24 30—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'UNE PROPRIETE DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT.

Carson Mudge vs L. D. Herbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White et Bank désignés comme ilet "D" sur un plan privé de L. Surgi, en dépôt à la "Hibernia Insurance Co" les dits lots sont désignés par les Nos 26, 27 et 28 et mesurent comme suit: Lot 26 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quatorze pieds, onze pouces. Lot No 27 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quatorze pieds onze pouces et sept lignes. Le lot No 28 mesure vingt six pieds sept lignes de face à l'allée Jane, le même dans le fond, par cent quinze pieds un pouce sept lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bank et cent quinze pieds six lignes sur la ligne séparant du lot No 27.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
R. H. Browne, avocat pour le plaignant.
14 jan—14 16 21 28—fev 4 11 17

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 55,394—Cour Civile de District—Division B—Camille E. Berges va ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Camille E. Berges soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing, Jr., notaire public, en son bureau, No 211 Passage de la Bourse en cette ville, commençant VENDREDI, le 12 janvier 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application dudit pétitionnaire pour un répit, et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. K. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
6 janv—6 17—fév 9

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 624 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$169,375 40	
Sur risques de mer	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter—		
Primes non acquises 1896		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter—		
Intérêt	$9,409 79	
Loyer	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de fe